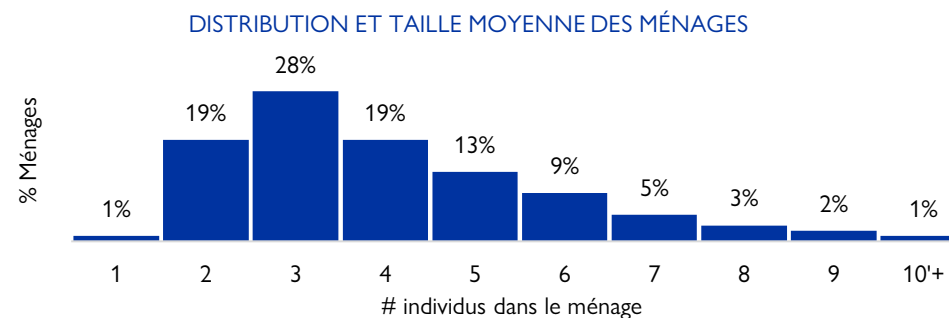
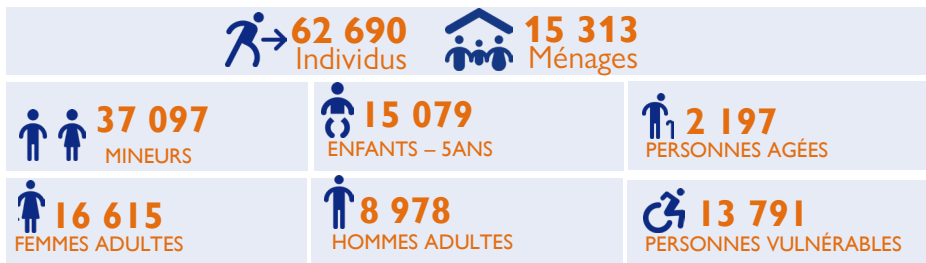


Le système d'enregistrement biométrique a été déployé dans la région de Ménaka depuis avril 2023. Ce système a permis d'enregistrer à la date du 31 mars 2024, 15 313 ménages déplacés, et de détecter 1 668 cas de doublons. Au sein de ces ménages, 13 791 individus présentant une situation de vulnérabilité ont été identifiés par les équipes DTM lors des enregistrements. La réponse humanitaire autour du système biométrique à Ménaka permet aux acteurs humanitaires d'optimiser les efforts et les moyens, afin de mieux répondre aux besoins des populations les plus vulnérables affectées par la crise.



COMMUNES DE PROVENANCE

ANCHAWADI
ANDERAMBOUKANE
Djebock
ESSOUK
Indélimane
KIDAL
SEGUE
Talataye
TIDERMENE
INEKAR
MENAKA

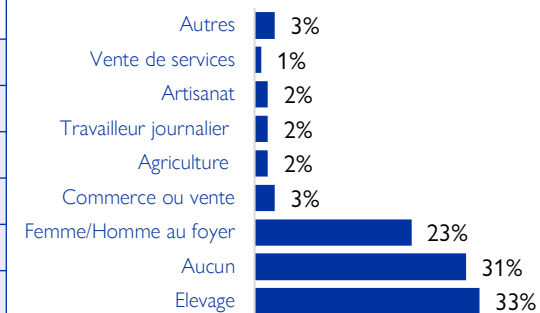
COMMUNES DE DESTINATION

INEKAR
MENAKA

INDIVIDUS PAR TYPES DE VULNÉRABILITÉ

Vulnérabilités	Nbr.
Femmes enceintes et allaitantes	2 483
Femme seule chef de ménage	1 850
Invalité	1 690
Enfants à risque	1 040
Besoins spécifiques de protection	167
Maladie chronique	53

PRINCIPALES AGR* DES MÉNAGES



*AGR: Activité Génératrice de Revenu

TRANCHE D'ÂGES DES PDI DE LA REGION DE MENAKA

Sexe	Femme				Homme				
	Tranche d'âge	0 – 4	5 – 17	18–59	60 et +	0 – 4	5 – 17	18–59	60/+
Pourcentage		12%	18%	25%	2%	12%	17%	13%	2%

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée, ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit: "Source: Direction Nationale du Développement Social (DNDS) [Mois, Année], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)" <http://www.dnds.ml> | <http://dtm.iom.int/mali>

Activités DTM au Mali supportées par: